



POLITIQUE FAMILIALE

PRESTATIONS FAMILIALES

Les montants des prestations familiales

MONTANTS DU 1^{ER} AVRIL 2017 AU 31 MARS 2018

Cette année, les prestations familiales sont revalorisées de +0,3%.

Les plafonds servant à déterminer les prestations sous conditions de ressources ont eux été revalorisés au 1^{er} janvier.

NATURE DE L'ALLOCATION	MONTANTS EN €		
Allocations non-soumises à condition de ressources			
Allocations familiales	Taux plein	Mi-taux	Quart-taux
2 enfants	129,86€/mois	64,93€/mois	32,47€/mois
3 enfants	296,23€/mois	148,12€/mois	74,06€/mois
4 enfants	462,61€/mois	231,31€/mois	115,65€/mois
Par enfant en +	166,38€/mois	83,19€/mois	41,59€/mois
Majoration à 14 ans	64,93€/mois	32,47€/mois	16,23€/mois
Allocation forfaitaire	82,11€/mois	41,06€/mois	20,53€/mois
Allocation de soutien familial			
Enfant privé des 2 parents	146,09€/mois		
Enfant privé d'un des 2 parents	109,65€/mois		
Allocation d'éducation de l'enfant handicapé			
Allocation principale	130,51€/mois		
Complément 1 ^{re} catégorie	97,88€/mois		
Complément 2 ^e catégorie	265,09€/mois		
Complément 3 ^e catégorie	375,21€/mois		
Complément 4 ^e catégorie	581,46€/mois		
Complément 5 ^e catégorie	743,12€/mois		
Complément 6 ^e catégorie	1 107,50€/mois		
Allocation journalière de présence parentale			
Couple	43,14€/jour		
Personne seule	51,25€/jour		
Allocations soumises à condition de ressources			
Complément familial	169,02€/mois		
Complément familial majoré	236,70€/mois		
Complément pour frais de l'allocation journalière de présence parentale	110,89€/mois		
Allocation de rentrée scolaire (rentrée 2016)			
Enfant de 6 à 10 ans	364,09€/an		
Enfant de 11 à 14 ans	384,18€/an		
Enfant de 15 à 18 ans	397,48€/an		

PARENTS DE JEUNES ENFANTS : LA PAJE

Prime de naissance et prime d'adoption, allocation de base (sous conditions de ressources) : montants et plafonds

ELEMENTS DE LA PAJE	MONTANTS EN €
Prime à la naissance	923,09€/enfant
Prime à l'adoption	1 846,18€/enfant
Allocation de base	184,62€/mois (taux plein) 92,31€/mois (taux partiel)

Complément de libre choix du mode de garde (sous conditions de ressources) : montants et plafonds

	0/3 ANS	3/6 ANS
Emploi direct		
Tranche de revenu inférieure	462,78€/mois	231,39€/mois
Tranche de revenu médium	291,82€/mois	145,91€/mois
Tranche de revenu supérieure	175,07€/mois	87,54€/mois
Association ou entreprise		
<i>Assistante maternelle</i>		
Tranche de revenu inférieure	700,31€/mois	350,15€/mois
Tranche de revenu médium	583,60€/mois	291,80€/mois
Tranche de revenu supérieure	466,87€/mois	233,44€/mois
<i>Garde à domicile et micro-crèche</i>		
Tranche de revenu inférieure	846,22€/mois	423,11€/mois
Tranche de revenu médium	729,49€/mois	364,74€/mois
Tranche de revenu supérieure	612,76€/mois	306,38€/mois
Complément de libre choix du mode de garde en cas d'horaires atypiques <i>enfant gardé de nuit (de 22h à 6h), dimanche ou jours fériés</i>	majoration +10% des montants ci-dessus	
Complément de libre choix du mode de garde pour les titulaires de l'allocation aux adultes handicapés	majoration +30% des montants ci-dessus	

Complément de libre choix d'activité, PréParée : montants

Pour les enfants nés avant le 01/04/2014

COMPLEMENT DE LIBRE CHOIX D'ACTIVITE	
<i>En cas de non-perception de l'allocation de base</i>	
Taux plein	578,55€/mois
Taux partiel <50%	439,94€/mois
Taux partiel entre 50 et 80%	332,68€/mois
<i>En cas de perception de l'allocation de base</i>	
Taux plein	392,09€/mois
Taux partiel <50%	253,47€/mois
Taux partiel entre 50 et 80%	146,21€/mois

Pour les enfants nés après les 01/04/2014

COMPLEMENT DE LIBRE CHOIX D'ACTIVITE	
Taux plein	392,09€/mois
Taux partiel <50%	253,47€/mois
Taux partiel entre 50 et 80%	146,21€/mois

Pour les enfants nés après le 01/01/2015

PRESTATION PARTAGEE D'EDUCATION DE L'ENFANT	
Taux plein	392,09€/mois
Taux partiel <50%	253,47€/mois
Taux partiel entre 50 et 80%	146,21€/mois
PréParée majorée	640,90€/mois

PLUS D'INFORMATIONS

www.caf.fr ; www.msa.fr